

ment exige plusieurs chaînes et trames et nombre de petites nécessaires à la production de toutes sortes d'effets.

**PROFESSEUR DE DRAP A LA MECANIQUE.**  
(Repossession MAIRIE, de Fives.)

Le professeur de drap exposé par M. Malvina Buisson et représentant des arabeques sur drap est encore un travail nouveau. On sait que le drap est fait que le point, et que le reste appartient à l'habileté de l'ouvrier. Outre le dessin qui présente beaucoup de grâce et de finesse, et nous conviendrait de bon goût d'exposition, il faut remarquer la difficulté matérielle de l'exécution. Dans tous les genres de broderie sur drap exécutés jusqu'à ce jour, les fleurs ne présentaient jamais que deux nuances; ici, au contraire, tous les tons sont multiples, variés et se fondent tellement bien les uns dans les autres, qu'il semblerait, à distance, qu'on ait affaire à des broderies pures. Une telle perfection est certainement la résultante d'une longue expérience dans ce genre de travail.

**Belgique**

**Affaire Bernays.** — On a annoncé que le parquet avait obtenu et avait obtenu d'un avocat à Armand Pelzer. C'est Léon Pelzer, parait-il, qui a dû expédier à Gand une lettre que l'on a recherché sur ses indications.

**FAITS DIVERS**

M. Ragon juge d'instruction, chargé d'éclaircir le mystère qui entoure encore la mort de M. Henri Giffard, a mis hier en état d'arrestation une des deux bonnes du défunt.

Cette grave détermination n'a pu être prise par le juge sans des motifs extrêmement probants. On dit que la bonne aurait passé la nuit seule, auprès du cadavre de son maître, et qu'elle avait dans sa poche la clef du coffre dans lequel M. Giffard avait enfoncé une somme considérable — un million. Or, on ouvrait cette caisse, et on trouvait que trois cents mille francs en billets.

On s'étouffe que la bonne, immédiatement après la mort de M. Giffard, n'ait pas prévenu la famille, et qu'elle ait attendu le lendemain pour avorter de frotter du défunt. Il paraît que toutes les explications données relativement à ce retard, motivé, a-t-on dit, par la volonté expresse du mort, qui avait ordonné de remettre, d'abord, les clefs à son notaire, n'ont pas trouvé grâce devant le magistrat, puisqu'il a délivré un mandat d'arrestation.

Cette arrestation sera-t-elle maintenue? Ainsi que nous l'avons dit hier, M. de Fonville a déposé la clef en caoutchouc servant aux chaînes, et a fait assigner le juge d'instruction des renseignements très complets sur les habitudes du défunt, qui ont été son ami.

D'après la déposition de M. Fonville, lequel la réimpression de suicide pourrait être admise.

On se rappelle l'exploit de ce braconnier par trop lâche du bois de Meudon qui trouva plaisant de tirer sur des seminaires en promenant comme sur du gibier. Un fait analogue vient de se produire à Grenoble.

L'avant-dernière nuit un coup de feu, parti de la caserne du 32<sup>e</sup> régiment, est allé frapper une fenêtre du grand séminaire.

La balle a brisé une vitre et est tombée sur le lit d'un séminariste.

Plainte a été portée au colonel du régiment par le supérieur du séminaire.

UN NOUVEAU VOL DE LETTRES. — Le sieur C..., commerçant à Paris, se trouvait le 17 avril dernier à Toulouse, quand il écrivit, au café Biblot, à l'adresse de son père, et chargea le garçon de jeter cette lettre dans la boîte placée à l'intérieur de cet établissement et spécialement affectée aux communications de ce genre.

Lorsque M. C... revint avec cette lettre, il remarqua que l'enveloppe n'était pas tracée avec l'écriture de son fils, et fut surpris de trouver sur la lettre une annotation dans laquelle celui-ci priait de lui envoyer de l'argent, poste restant, à Montauban.

Le sieur C... aussitôt à son fils, qui répondit ne lui avoir rien demandé. C... fils porta plainte au parquet de Toulouse, qui instruisit une enquête et découvrit que deux individus avaient introduit une poche dans la boîte aux lettres de ce café et qu'ils l'aide de cet engin ils avaient enlevé de nombreuses lettres parmi lesquelles se trouvait celle de M. C... fils. M. Glement, commissaire aux délégations judiciaires, se chargea de retrouver les auteurs de ce vol, qui l'on eut s'être réfugiés à Paris.

On écrit de Marseille: Voici quelques nouveaux détails sur le crime du chemin de fer. La victime, Victor Donnet, est âgé de vingt-cinq ans. L'amputation des deux jambes a eu lieu ce matin à l'Hôtel-Dieu. Donnet avait conservé jusqu'à la mort une conscience et n'avait pas conscience de la gravité de son état, qui est considéré comme désespéré.

Quand on l'a interrogé hier, il a déclaré qu'il avait été assailli par trois individus qui se trouvaient dans le wagon communi, l'un d'eux, qui, après lui avoir pris sa chaîne et sa montre, l'ont jeté par la portière sur la voie, où le train lui coupa un pied et une jambe. Ces individus avaient parlé de leurs maitresses, des filles qu'ils aimaient, ce qui a décidé la police à se transporter hier rue de l'Amiral, où se trouvent les maisons de prostitution, pour y rechercher une certaine fille Gabrielle dont on avait traité précédemment l'un des assassins. On a trouvé personne de ce nom.

Le mystère plane sur cette affaire: plusieurs versions circulent. Y a-t-il eu réellement tentative d'assassinat ou seulement encore, hypothèse plus grave, Donnet ne serait-il pas l'auteur des deux assassins de Dupeyre et de M. Savignol, commis dans le même train n° 44, et ne serait-ce pas en sortant de son compartiment, pour surprendre quelques voyageurs endormis et commettre un nouveau crime qu'il serait tombé sur la voie?

D'après le Petit Breton, Donnet ne jout pas à Aix d'une bonne réputation. Il aurait été assailli, puis assassiné, à la station pour voler sous réserve.

— 8 heures soir. — Une nouvelle version. On a trouvé sous le tunnel, à la place ou Donnet a été blessé, un billet de troisième classe de Lyon-Perrache pour Arles; on Donnet venait à Marseille, pour aller à l'Institut scientifique, pour être contrôlé et se faire passer le tunnel pour gagner Marseille à pied, sans être vu.

— LE VOL DE LA POSTE. — L'individu soupçonné d'avoir participé au vol de la Poste avec un nommé Cary, qui a avoué s'être rendu coupable de détournements, est un nommé André Grélay. M. Habert, juge d'instruction, informé qu'il s'était livré, en compagnie de Cary, à certaines détournements dans les sœurs qui lui ont été interrogé, a répondu qu'il ignorait la provenance de l'argent de son ami. Pressé de questions, des contradictions se

sont produites dans ses réponses, qui ont décidé M. Habert à le mettre en état d'arrestation.

Voici la liste des valeurs dérobées que les expéditeurs ont déclaré avoir expédiées: en billets de banque, 60,000 fr. Les lettres recommandées contenaient, en outre, les titres suivants:

Quatre actions Mobilier espagnol, 400 francs; un titre de rente nominatif n° 45,500; une obligation Est ancien, n° 156,674; quinze obligations du chemin de fer de l'Est; cinquante-huit actions du chemin de fer de l'Ouest; une obligation des chemins de fer de la Seine, n° 4,581; deux titres de la société continentale, n° 4,006 et 3,692; une action du Crédit général français, n° 911,415; trois obligations fondées du Crédit foncier; quatre obligations communales du Crédit foncier; une obligation de Lille, n° 147,786; treize obligations Omnibus de Marseille; quatre actions de la Société générale des minières françaises.

Quatre actions Mobilier espagnol, 400 francs; une action de la Banque nationale, n° 45,500; un titre P.-L.-M., n° 465,302; six obligations de la ville de Paris, n° 78,587, 78,588, 30,383, 30,384, 136,24 et 136,25; quatre actions du Canal de New-York; dix obligations du canal de Suez, au porteur; quatre bons de Travaux publics; six obligations des constructions de la Ville; un titre de rente espagnole, n° 147,786; et un titre de rente italienne, n° 38,604.

On a constaté aussi la disparition de vingt-neuf chargements représentant des chaînes, effets de commerce, mandats, traites, récépissés et certificats. Les valeurs auxqueltes ces valeurs seraient présentées sont prises de vouloir bien les retenir et en donner avis soit à M. Habert, juge d'instruction à Paris, soit à M. Macé, chef de la sûreté, soit à M. Kiacet, commissaire de police, soit enfin au directeur des postes.

— UNE GRAVE ACCUSATION. — Sur l'ordre du parquet, M. Berlioz, commissaire de police du quartier Saint-Etienne, vient de mettre en état d'arrestation un individu, âgé de quarante cinq ans environ, sur lequel pèse une accusation fort grave.

Intimement lié avec une famille des plus honorables, il est chargé par elle d'aller, samedi, dans une petite ville d'un département voisin, pour y chercher une jeune fille, qui lui devait ramener le soir même à ses parents.

Cet homme a indignement abusé de la confiance qu'on avait en lui; après avoir conduit la jeune fille dans un restaurant, sous prétexte de déjeuner, il lui a fait respirer du chloroforme et a profité de l'état de torpeur où il l'avait plongé, pour commettre avec elle un attentat de nature à lui rendre sa vie impossible.

La victime de ce méfait a été entendue hier par M. Berlioz, chargé de l'enquête.

— ENCORE UN INCENDIE DE THEATRE. — On écrit de Portsmouth: « Le Princess-Theatre, de Portsmouth, a été entièrement brûlé.

Le feu a commencé à quatre heures de l'après-midi; huit pompes à vapeur ont été dirigées sur le lieu de l'incendie.

« Il ne reste plus que des débris du théâtre: les personnes qui se trouvaient dans l'intérieur de l'édifice ont pu s'échapper saines et sauvées.

— Un cas extraordinaire de fécondité. — Une dame D... se promenait avant hier avec deux enfants dans le jardin des Plantes, lorsqu'elle fut prise des douleurs de l'enfantement. Sa compagne courut chercher un voiture, mais quand elle revint, Mme D... avait mis au monde un petit garçon, et deux autres enfants qui, à ce moment, furent la mère et l'enfant dans le coup; qui se rendit rue Campagne-Première au domicile peu éloigné de l'amie, qui avait pris place à côté d'elle.

Un nouveau événement pendant le trajet: Mme D... mit au monde un second enfant; puis en arrivant à destination, un troisième. On prévint le mari, qui accourut aussitôt auprès de sa femme. Il serait faux de dire que sa joie fut extrême en apprenant que celle-ci venait de le rendre père de trois enfants. Il en a pris assez rapidement son parti, et a prodigué à la malade et à ses soins les plus dévoués.

Les trois enfants sont bien constitués.

— UN DRAME TERRIBLE A AGEN. — Samedi soir, vers six heures et demie, un drame terrible se passa à Agen, faubourg du Rouquet, entre cinq bateliers.

Cinq hommes de l'équipe de la pêche aux aloses, de M. Canot étaient entrés dans une auberge et s'étaient mis à jouer aux cartes.

Bientôt une discussion s'engagea entre deux de ces hommes: les nommés Jules Fiches, âgé de dix-neuf ans, et Delmouly, âgé de soixante ans.

Un de leurs camarades, le nommé Galland, âgé de trente et un ans, ayant voulu s'interposer, à cause de la différence d'âge des deux adversaires, Fiches se querrela avec lui. Pour vider leur discussion, les deux champions allèrent sur la route, où ils échangeant quelques coups de poing.

Fiches eut le dessous.

On les sépara. Galland revint dans l'auberge, laissant son camarade sur la route essuyant ses larmes. Cela fait, Fiches se dirigea vers l'auberge, mais on le vit à l'air pris un couteau qui lui avait ouvert, et qu'il dissimulait. A peine entré, il s'élança sur Galland et lui en porta un coup dans le ventre. Celui-ci s'écria: « Il me tue! » et se précipita vers la porte. Fiches, qui le terrassa, de nouveau, on intervint. Galland voulut alors se rendre compte de la blessure qu'il avait reçue: il tira son pantalon, et alors, spectacle horrible, on vit les quatre blessures saillant d'une large et profonde blessure.

Le meurtrier voulut s'enfuir, mais il fut saisi par M. Sainte-Marie, charpentier, qui avait assisté à la dernière partie de ce drame.

Il le conduisit à la gendarmerie, lorsque arrivant en face du bureau de l'octroi, Fiches ressortit de sa poche le couteau, ouvrit avec les dents et en porta un coup à M. Sainte-Marie, charpentier, qui fut assez heureux pour éviter M. Sainte-Marie, qui est d'un certain âge, prit l'assassin par le collet, lui lança un coup de genou dans le bas-ventre, le lâcha et se mit en parade, croyant que le meurtrier allait s'élançer sur lui. Il n'en fut rien, Fiches, au lieu de riposter, prit la fuite, se dirigeant vers la Garonne, où il se jeta.

Il nagait vers l'autre bord, le courant l'entraînant rapidement. Les gendarmes, qui se trouvaient plus bas et presque à la portée des personnes qui étaient accourues sur les bords.

Il fut entendu se noyer et cria au secours: au moment où saisi par M. Sainte-Marie, qui le jeta son couteau et se jeta à l'eau. Fiches qui tenait toujours son couteau à la main, lui en lança un formidable coup.

Il fut encore assez heureux pour le parer, mais sans saisir Fiches.

Aussitôt son arrestation opérée, Fiches fut conduit à la maison d'arrêt, il était dans un état de prostration très-grand, cause par les coups et la perte de sang.

Quant à la victime, un premier pansement a été pratiqué sur elle par MM. les docteurs Labatque et de Gaultier; on la a transportée ensuite à l'hospice. Son état laisse aucun espoir.

**VARIETES**

**MARIAGE DU PRINCE LÉOPOLD**

Après plusieurs jours de pluie et de tempête, nous avons eu un temps magnifique, qui a donné plus de splendeur à cette fête d'autant plus chère à la Reine que le prince Léopold est son benjamin et que, plus d'une fois, elle a dû désespérer de lui à cause de sa chétive santé. L'opinion publique, qui croit à l'exception de la Russie et New-York, que le prince Léopold est, après le prince de Galles, le favori de la nation. C'est un fin lettré, un savant, un artiste. On ne fait guère attention au duc d'Edimbourg, ni au prince de Galles, qui sont en Angleterre, ce que le duc de Nemours et le duc de Montpensier étaient en France; tandis qu'on a pour le prince Léopold presque autant d'affection que les Français en ont pour lui, dans le temps, pour le duc d'Orléans.

Il est d'usage de parler du cérémonial des cours d'Espagne et d'Autriche, quand on veut faire ressortir la grandeur et la pompe d'un événement à la Cour, mais c'est croquer en air. Les choses les plus importantes, ce ne sont pas les cérémonies, ce sont les choses empruntées aux usages asiatiques une sorte de charme imposant et mystérieux, il n'y a que l'Angleterre pour présenter un spectacle aussi grandiose que celui d'un mariage à Windsor.

Au milieu des ministres portant l'uniforme bleu brodé d'or avec des nœuds de ruban blanc aux épaules, on voyait une tache noire, c'était lord Joliffe, qui, à cause de ses principes ne porte pas de telles fanfreluches. Tout ce qu'on peut observer de la haute société, c'est de se voir en soi-même, selon la mode régnante à la Cour. Cette fête, concession a été faite à M. Bright des reproches amers de la part de ses coreligionnaires. Le corps diplomatique assistait, au grand complet, à la cérémonie religieuse; près de la table de communion se trouvaient les évêques et archevêques.

A midi juste, les trompettes retentissent au dehors, et l'orgue de la chapelle de Saint-Georges jouant la Marche nuptiale, signale le début des mémoires matrimoniaux.

Le prince et les princesses fut suivi de la Reine, accompagnée de la princesse Béatrice, qui ne la quitte jamais, et de la princesse Victoria de Hesse. La Reine portait une robe de satin noir, qui était ornée de la broche de la Reine; elle portait les insignes de l'Ordre de Léopold et sur sa tête étincelaient les diamants et les perles de la couronne impériale, d'où s'échappait un long voile bleu.

Le prince de Galles, en uniforme de feld-marschal, et le grand-duc de Hesse accompagnèrent le duc d'Albany au chœur. Ce dernier est le père de la Reine, et il a été pris d'un peu de compassion, en voyant le jeune fiancé s'avancer vers l'autel appuyé sur une canne, ce qui formait un pénible contraste avec son brillant uniforme de colonel.

À ce moment où parut la princesse Héloïse, on entendit les premiers accords de la marche de Gounod. Le prince de Waldeck et le roi de Hollande l'accompagnèrent, et derrière elle se firent huit défilés de demoiselles d'honneur, toutes en noir gris-bleu et que l'on vit en satin blanc et traine gris ornée de dentelles. La robe de la princesse était en satin blanc, et avec des manches de soie et de perles, et la couronne était en diamants.

La Reine s'avança vers sa future bru pour la saluer.

Quelques instants après, l'archevêque de Canterbury revêtu à officier, et quand le couple eut reçu la bénédiction nuptiale, la Reine s'embrassa sur la joue, et se pencha sur les deux jeunes, puis, elle embrassa la duchesse d'Albany, qui alla embrasser à son tour son père et sa mère.

Cette fois, c'était la marche de Mendelssohn que jouait l'orchestre, accompagné par la musique de la chapelle de la Reine, et au milieu de cette mélodie envoiement, c'était plaisir que de voir défilé ce cortège de beautés stupéfiantes, et de voir les demoiselles d'honneur, se penchant, passant et repassant devant le groupe royal, au milieu duquel se tenait le jeune couple.

Je ne sais comment décrire l'enthousiasme de la foule défilé qui acclamait au dehors la Reine, le prince et les princesses de Galles, les nouveaux mariés et les personnages les plus populaires de la Cour. J'ai remarqué cependant qu'il y eut presque du silence lorsque M. Gladstone passa.

Il est, sans doute, un Windsor on est généralement conservateur.

Quelques heures plus tard, le duc et la duchesse d'Albany prenaient, au milieu d'applaudissements frontaux, la route de Claremont, où ils vont passer leur lune de miel.

**ETRANGER**

LE COUPONNEMENT DU ROI DE SERBIE. — Le couronnement du roi Milan de Serbie est définitivement fixé au dimanche 6 août. Il doit avoir lieu dans le couvent de Sici, situé dans la ville de Karanovac. C'est dans ce cloître historique qu'ont été couronnés autrefois les rois de Serbie et la dynastie des Nemenich.

LES TROUBLES DE RUSSIE. — La Gazette de Cologne raconte que la population de cette ville avait pris le parti de se jeter sur les Juifs, s'est jetée sur les agents de police et les a maltraités et roués de coups.

Le conseil d'Etat a décidé que les agents des préfets orthodoxes; ils ont été forcés à célébrer des mariages et des baptêmes ridicules et enfin on leur a coupé la barbe et les cheveux, ce qui est la plus grande insulte que l'on puisse faire à un pope.

LA GESSION D'ASSAB A L'ITALIE. — Londres, 26 avril. — Chambre des lords. — Répondant à lord Delavary, lord Granville déclare dénué de tout fondement l'assertion de lord Delavary, ambassadeur d'Angleterre en Italie, aurait signé un protocole pour la cession d'Assab à l'Italie.

UNE NOUVELLE ECHAUFFOURÉE AU QUARTIER LATIN. — Les scènes tumultueuses qui ont déjà eu lieu lundi dernier, boulevard Saint-Michel, se sont renouvelées hier soir dans le quartier Latin.

A la sortie du bal ballades, un grand nombre d'étudiants sont sortis en bon ordre, un nombre de cinq à six cents. Arrivés à hauteur de l'École des mines, ils se formèrent en colonne serrée, marquant le pas et criant à tue-tête: « Plus de souteurs!»

La masse des étudiants, arrivée au bassin Soufflot, se divisa en deux colonnes. La première se dirigeant vers le Panthéon, la seconde descendant le boulevard. La première bande avait derrière elle son chef, le sieur Lefèvre, le nommé C., qui se rendait chez lui, rue Berthollet, le prend pour un souteur, tombe sur lui à coups de canne. Le malheureux, saisi de frayeur, course se réfugier au poste du Panthéon. Les étudiants croient que les agents l'ont arrêté et se retirent avec cris de: « Vive la police!»

Cette bande descend les rues adjacentes et essaie de se diriger vers la préfecture de police. M. Barthélemy, officier de paix du quartier de la Madeleine, aperçoit les étudiants et agents et les repousse par la rue de la Harpe sur la place Saint-Michel; là, des gardiens de la paix, sous les ordres de M. Toquembourg, les poussent à l'arrière, les empêchant de reculer et les obligent à remonter le boulevard. Trois d'entre eux qui essaient de protester, sont arrêtés par un poste de 100 hommes. Les étudiants croient que les agents l'ont arrêté et se retirent avec cris de: « Vive la police!»

A la hauteur de la rue Racine, les étudiants essaient de se reformer; mais devant les gardiens de la paix, ils se dispersent par petits groupes. A deux heures du matin, tout était terminé, et à deux heures et demie, le boulevard avait repris son aspect habituel.

contre M. Belmont en 1876 et en 1877, obtenant respectivement 4,407 et 7,003 voix.

Il fallait des finances. — On prépare au ministère des finances un important mouvement parmi les percepteurs: un grand nombre de ces fonctionnaires, beaucoup de républicains que compétents, ont été nommés pour leurs fonctions, et leur incapacité les rend impossibles.

Les cours d'appel. — Des députés revenus à Paris, déclarent impossible d'opérer dans la composition des cours d'appel les réductions demandées par le garde des sceaux dans son projet de loi.

La candidature de M. de Freycinet à l'Institut. — M. Paul Bert et ses amis intriguent à l'Institut, pour y faire élire la candidature de M. O. Crout cependant que cette candidature réussira.

Les achats de journaux gambettistes. — Hier, le groupe de la Reine a acheté l'Estafette et le Journal de huit heures du soir, pour faire concurrence au Soleil, organe de M. de Freycinet.

Le programme politique, œuvre de M. Waldeck-Rousseau dans le premier numéro de la réforme et de l'Estafette. Il est gambettiste, naturellement, et marquera une époque dans le développement du parti républicain. M. Marce en est. Ça porte bonheur.

Nous avons annoncé l'apparition pour le 1<sup>er</sup> mai d'un nouveau programme politique. La direction politique, avous-nous dit, sera exercée par un groupe composé de MM. Waldeck-Rousseau, président; Turquet, Félix Faure, Cazé, Marce, anciens secrétaires d'Etat; Liouville, député; Millaud, sénateur, sans compter quelques conseillers municipaux de diverses communes.

Les chemins de fer. — Le gouvernement poursuit activement les négociations engagées avec les grandes Compagnies de chemins de fer, pour la concession provisoire des lignes qui complèteront notre réseau de chemins de fer, conformément au programme adopté lors de la rentrée de M. Léon Say, ministre des finances.

Le ministre des finances a eu hier matin une longue entrevue à ce sujet avec son collègue des travaux publics.

Les obsèques de M. Jenty. — Hier ont eu lieu à Paris, les obsèques de M. Jenty au milieu d'un grand concours de population.

Les travaux publics. — Le ministre des finances et le ministre des travaux publics ont eu hier une conférence au sujet des négociations à engager avec les Compagnies de chemins de fer pour l'achèvement des travaux de la ligne de Paris à Orléans.

La réorganisation de la Tunisie. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Les sociétés. — Le conseil d'administration, qui s'est occupé des modifications à apporter à la loi de 1867 sur les sociétés, s'est occupé ce matin d'assurer la vérification des apports sociaux.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

Le conseil municipal de Tours. — Nous croyons savoir que le projet de réorganisation de la Tunisie est achevé au ministère des affaires étrangères et que le conseil en sera saisi à bref délai.

**NOUVELLES DE ROME**

Nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante: « Rome, 29 avril. Le cardinal Chigi, en sa qualité de protecteur des cardes catholiques de France, présentera demain au Pape une supplique appela la bénédiction sur les congrès des cardes qui se réunira mardi à Paris.

**Bulletin du Commerce**

**LAINES**  
Buenos-Ayres, 26 mars. Nos derniers avis étaient de Buenos-Ayres, sur le marché de la laine. Après la hausse du Havre, a provoqué plus d'animation encore dans les affaires, et fait monter les cours des bonnes laines, de 2 1/2 piastres par arrobes.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.

Le Havre, 29 avril. — Nous expliquons que le prix de revient aussi élevé, il faut naturellement que les acheteurs en général, aient une bien grande confiance dans l'avenir.